



Protocole entre SPOT et SOFCOT

Ce protocole vise à renforcer les liens entre nos deux sociétés.

Article 1

Ce protocole est établi entre SPOT – Sociedade Portuguesa de Ortopedia e Traumatologia et SOFCOT - Société Française de Chirurgie Orthopédique et Traumatologique.

Article 2

Chaque société-hôte invite le Président de l'autre société à assister à la réunion annuelle et offre l'inscription, le logement (2 nuits d'hôtel) et les activités sociales.

Article 3

Les Présidents des deux sociétés pourraient être invités à présenter une conférence selon les possibilités de l'agenda des congrès respectifs.

Article 4

Il y aura un échange entre un Portugais et un résident français, chaque année, pour une période d'un mois.

Article 5

Échange, en ligne, des revues scientifiques des deux sociétés.
En signe d'accord, les Présidents des deux sociétés signeront ce protocole,

Prof. Doutor Fernando Fonseca
SPOT

Prof. Doutor Christian Delaunay
SOFCOT

9 Novembre 2017